PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
14	1

Date de convocation
29/01/2024

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 06/03/2024

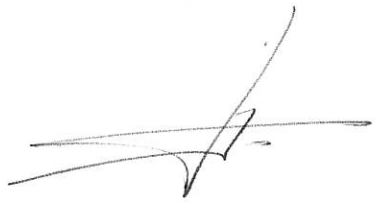

Acte affiché le : 06/03/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 21 Février, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Joëlle Le Bihan, Rollande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Patrick Urien.

Titulaire présent non votant : Bernard Saliou.

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Renée Courtel, Catherine Henry, Guillaume Robic.

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic.

Suppléant.e.s excusé.e.s : Christophe Daniel, Daniel Le Caër.

Approbation de l'affectation du résultat 2023 au budget primitif 2024

Jean-Charles Lohé, Président du Pays Centre Ouest Bretagne rappelle les résultats de l'exercice 2023 du PETR :

	Résultat exercice 2023	**Résultat de clôture**
Investissement	12 640.31 €	57 330.06 €
Fonctionnement	3 885.01 €	125 715.86 €
Résultat de Clôture	**16 525.32 €**	**183 045.92 €**

Le Président propose l'affectation du résultat de clôture 2023 sur l'exercice 2024 de la façon suivante :

- En report de fonctionnement au chapitre 002 pour 125 715,86 €
- En report d'investissement au chapitre 001 pour 57 330,06 €.

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des suffrages exprimés,

Approuve l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de 2023 au Budget Primitif 2024, telle que ci-dessus présentée.

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ